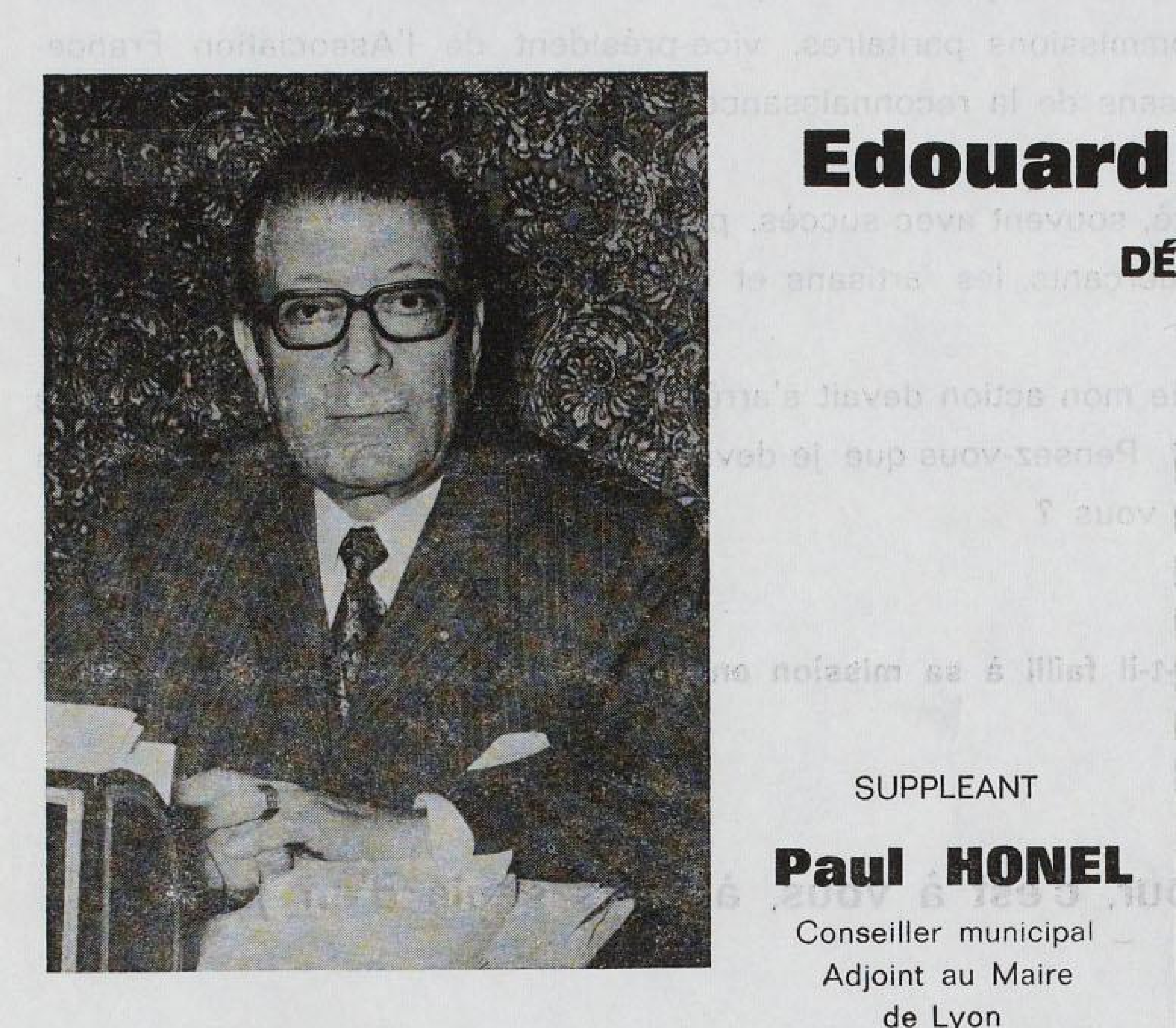
REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

DEPARTEMENT DU RHONE — TROISIEME CIRCONSCRIPTION

Elections Législatives - Scrutin du 4 Mars 1973



Edouard CHARRET

DÉPUTÉ

SUPPLEANT

Paul HONEL

Conseiller municipal
Adjoint au Maire
de Lyon



Depuis 40 ans, je vis parmi vous.

Depuis 23 ans, je suis votre élu.

Alors, vous seuls êtes à même de juger ma personne et mes actes.

Qui me connaît mieux que vous ?

Qui vous connaît mieux que moi ?

Fidèle à l'action du Général De Gaulle, j'ai agi au mieux des intérêts de notre pays. Fidèle à notre circonscription, je me suis efforcé d'être l'élu de tous, sans souci d'idée politique ou confessionnelle.

Ma porte vous a toujours été ouverte 16, Rue Philippe-de-Lassalle.

Ai-je eu tort ?

Certains « s'aperçoivent » aujourd'hui qu'une action intense en faveur de ses concitoyens nuirait à la mission nationale d'un député.

En 23 ans, j'ai déposé plusieurs centaines de questions écrites et orales et de nombreuses propositions de loi, j'ai été vice-président de la Commission des Finances, membre de diverses commissions paritaires, vice-président de l'Association France-U.R.S.S. et l'un des artisans de la reconnaissance de la R.D.A.

J'ai toujours lutté, souvent avec succès, pour les jeunes, les personnes âgées, les handicapés, les commerçants, les artisans et les canuts.

Pensez-vous que mon action devait s'arrêter là ? Pensez-vous que ma porte devait vous être fermée ? Pensez-vous que je devais me priver des 100.000 interventions que j'ai effectuées pour vous ?

Votre député a-t-il failli à sa mission en vous consacrant 20 ans de sa vie ?

Dès le premier tour, c'est à vous, à vous seuls d'en juger.

Edouard CHARRET

Votre Député

Vu, le candidat.

Impr. G. POITEVIN, 9, Gde Rue Croix-Rousse, Lyon 4